

Liste des délibérations du conseil communautaire Du lundi 18 décembre 2023

Date de convocation du Conseil : 12 décembre 2023

MEMBRES PRESENTS :

AGNIN	Mr MONTEYREMARDE Christian
ASSIEU	Mr SEGUI Jean Michel
AUBERIVES SUR VAREZE	Mme CLARET Nelly
BEAUREPAIRE	Mme MOULIN MARTIN Béatrice – Mme MONNERAY Annie - Mr SOLMAZ Kénan
BELLEGARDE POUSSIEU	Mme GRANGEOT Christelle
BOUGE CHAMBALUD	Mme FAYOLLE Claudette
CHALON	Mme TYRODE Elisabeth
CHANAS	Mr MALATRAIT Jean Charles – Mme COULAUD Raymonde
CHEYSSIEU	Mr BONNETON Gilles
CLONAS SUR VAREZE	Mr VIALLATTE Régis
JARCIEU	Mr BERHAULT Yann
LE PEAGE DE ROUSSILLON	Mr MONDANGE André – Mme ALBUS Delphine – Mr COURION Sébastien
LES ROCHES DE CONDRIEU	Mme DUGUA Isabelle - Mr PAVONI Jean François
MOISSIEU SUR DOLON	Mr MANIN Gilbert
MONSTEROUX MILIEU	Mr MERLIN Denis
PACT	Mr ILTIS Laurent
PISIEU	Mr DURIEUX Jean Luc
POMMIER DE BEAUREPAIRE	Mr PASCAL Michel
PRIMARETTE	Mr MERCIER Serge
REVEL TOURDAN	Mme DEZARNAUD Sylvie
ROUSSILLON	Mr DURANTON Robert – Mr PEY René - Mme BONNET Josette – Mr ROUSVOAL Marc – Mme HAINAUD Marie-Christine – Mr BOUSSARD Gérard
SABLONS	Mr TEIL Laurent
SAINT ALBAN DU RHONE	Mr CHAMBON Denis
SAINT CLAIR DU RHONE	Mme LECOUTRE Sandrine – Mr MERLIN Olivier
SAINT JULIEN DE L'HERMS	Mr MONTEYREMARDE Axel
SAINT MAURICE L'EXIL	Mr GENTY Philippe – Mme LIBERO Marie-France - Mr CORRADINI Louis – Mme RABIER Christine - Mr RULLIERE Claude – Mme CHOUCANE Aida
SAINT PRIM	Mr CROS Michel
SAINT ROMAIN DE SURIEU	Mr MOUCHIROUD Robert
SALAISE SUR SANNE	Mr VIAL Gilles - Mme BUNIAZET Françoise – Mme GIRAUD Dominique - Mr AZZOPARDI Xavier
SONNAY	Mr LHERMET Claude
VERNIOZ	Mme REUX Monique

EXCUSES AVEC POUVOIR : Mr DOLPHIN Jean-Michel pouvoir à Mr MONTEYREMARDE Christian - Mr PAQUE Yannick pouvoir à Mme MOULIN MARTIN Béatrice – Mr GARNIER Jacques pouvoir à Mr MONTEYREMARDE Axel - Mr DARBON Thierry pouvoir à Mr MONDANGE André – Mme ROBERJOT Véronique pouvoir à Mme ALBUS Delphine – Mme MOREL Nathalie pouvoir à Mr TEIL Laurent

EXCUSES : Mr FLAMANT Yann – Mr GIRARD Gabriel – Mr IMBLOT Jean-Paul – Mme OGIER Karelle – Mme LINOSSIER Nathalie – Mme BATARAY Zerrin – Mr BECT Gérard – Mr DESSEIGNET Frédéric – Mr SATRE Luc

Monsieur Robert DURANTON a été élu secrétaire de séance.

☪ ☪ ☪ ☪

Délibération 2023/318 : Administration générale : subvention à l’association SAIP COMAPLEX

Le Conseil communautaire, à l’unanimité de ses membres, **APPROUVE** l’attribution d’une aide financière de 500 € à l’association SAIP COMPAPLEX.

Délibération 2023/319 : Administration générale : participation employeur à la prévoyance

Le Conseil communautaire, à l’unanimité de ses membres, **DECIDE** de fixer les modalités de participation suivantes à compter du 1^{er} janvier 2024 :

- **14.50 euros** par mois pour la garantie de base (maintien de salaire en cas d’incapacité temporaire) souscrite par l’agent au prorata du temps de travail ;
- **21.50 euros** par mois pour la garantie de base + 1 option souscrite par l’agent au prorata du temps de travail ;
- **29.00 euros** par mois pour la garantie de base + 2 ou 3 options souscrites par l’agent au prorata du temps de travail.

Délibération 2023/320 : Administration générale : participation employeur à la mutuelle

Le Conseil communautaire, à l’unanimité de ses membres, **FIXE** le montant de la participation de la Communauté de communes au coût de la mutuelle santé au vu du tableau ci-dessous qui détaille les différentes prestations, les tarifs et les participations employeur 2023 et 2024.

Participation employeur									
Tranche d’âge	Isolé			Famille monoparentale			Famille		
GRILLE 1 GARANTIE DE BASE									
	Montant 2023	Montant 2024	% d’évolution	Montant 2023	Montant 2024	% d’évolution	Montant 2023	Montant 2024	% d’évolution
Moins de 32 ans	10,63 €	11,92 €	10,83%	16,46 €	18,33 €	10,23%	27,08 €	30,25 €	10,46%
32 à 49 ans	16,46 €	18,33 €	10,23%	24,17 €	26,95 €	10,32%	40,62 €	45,46 €	10,65%
50 ans et plus	22,28 €	24,93 €	10,63%	32,74 €	36,66 €	10,71%	55,19 €	61,59 €	10,39%
GRILLE 2 GARANTIE RENFORCEE									
Moins de 32 ans	14,23 €	15,95 €	10,79%	21,77 €	24,38 €	10,71%	35,83 €	39,96 €	10,35%
32 à 49 ans	20,23 €	22,55 €	10,29%	30,17 €	33,73 €	10,56%	50,57 €	56,46 €	10,43%
50 ans et plus	26,57 €	29,70 €	10,54%	40,97 €	45,83 €	10,61%	67,53 €	75,52 €	10,58%
GRILLE 3 GARANTIE SUPERIEURE									
Moins de 32 ans	25,88 €	28,96 €	10,64%	38,57 €	43,08 €	10,47%	71,65 €	80,10 €	10,56%
32 à 49 ans	36,00 €	40,15 €	10,34%	53,82 €	60,12 €	10,48%	89,82 €	100,45 €	10,59%
50 ans et plus	44,57 €	49,86 €	10,62%	70,28 €	78,45 €	10,42%	114,84 €	128,31 €	10,50%

Délibération 2023/321 : Administration générale : prestation d'action sociale

Le Conseil communautaire, à l'unanimité de ses membres, **DECIDE** d'attribuer des places de cinéma à l'ensemble de ses agents :

- Titulaires
- Stagiaires
- Contractuels (CDI et CDD)
- Contrats de droit privé

DIT que ces places de cinéma sont attribuées à l'occasion des fêtes de fin d'année 2023 selon les conditions suivantes :

- 2 places par agent ;
- Cinémas concernés : Le Grand Rex et l'Oron ;
- Valables du 15 décembre 2023 au 30 juin 2024.

Délibération 2023/322 : Administration générale : rapport social unique

Le Conseil communautaire, à l'unanimité de ses membres, **PREND ACTE** du rapport social unique tel que présenté.

Délibération 2023/323 : Finances : autorisation d'engager des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2024

Le Conseil communautaire, à l'unanimité de ses membres, **AUTORISE** Madame la Présidente à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement suivantes avant le vote du budget 2024 :

Budget général			
Article	Investissement - Dépenses	Total budget 2023	Ouverture Crédit 2024
202	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre	470 252,00	117 563,00
2031	Frais d'études	797 175,32	199 293,83
2051	Concessions et droits similaires, brevets, licences, logiciels..	121 129,00	30 282,25
20	Immobilisations incorporelles	1 388 556,32	347 139,08
204133	Projets d'infrastructures d'intérêt national	458 000,00	114 500,00
2041412	Subventions d'équipements aux communes du GFP	1 079 365,03	269 841,26
204182	Subventions d'équipement à d'autres organismes publics	195 000,00	48 750,00
20421	Subventions d'équipement à des personnes de droit privé	30 000,00	7 500,00
20422	Subventions d'équipement à des personnes de droit privé	486 500,00	121 625,00
204	Subventions d'équipement versées	2 248 865,03	562 216,26
2111	Terrains nus	120 000,00	30 000,00
21318	Constructions autres bâtiments publics	88 237,54	22 059,39
21321	Immeuble de rapport	1 170,06	292,52
21351	Installations générales/aménagements	300 991,74	75 247,94
21538	Autres réseaux	3 480,00	870,00
21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	16 179,51	4 044,88
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	67 000,00	16 750,00
217318	Autres bâtiments publics	735,00	183,75
21738	Autres constructions	252 152,52	63 038,13
21751	Réseaux de voirie	718 432,21	179 608,05
217538	Autres réseaux	54 576,97	13 644,24
2181	Installations générales, agencements et aménagements divers	30 232,50	7 558,13
21828	Matériel de transport	662 596,19	165 649,05
21838	Autre matériel informatique	192 773,87	48 193,47
2184	Autres matériels de bureau et mobiliers	168 304,48	42 076,12
2188	Autres immobilisations corporelles	432 359,15	108 089,79
21	Immobilisations corporelles	3 109 221,74	777 305,44
2313	Constructions	526 150,00	131 537,50
2315	Installations, matériel et outillage techniques	6 702 020,62	1 675 505,16
2317	Immobilisation reçues au titre d'une mise à disposition	2 738 462,85	684 615,71
238	Avances versées sur commandes d'immos corporelles	20 000,00	5 000,00
23	Immobilisations en cours	9 986 633,47	2 496 658,37
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		16 733 276,56	4 183 319,14

Budget eau

Article	Investissement - Dépenses	Total budget 2023	Ouverture Crédit 2024
2031	Frais d'études	163 695,00	40 923,75
2051	Concessions et droits similaires, brevets, licences, logiciels..	80 786,00	20 196,50
20	Immobilisations incorporelles	244 481,00	61 120,25
2111	Terrains nus	10 000,00	2 500,00
21351	Bâtiment d'exploitation	35 448,28	8 862,07
21355	Bâtiments administratifs	225 000,00	56 250,00
2151	Installations complexes spécialisées	400 000,00	100 000,00
21561	Service de distribution d'eau	500 000,00	125 000,00
2181	Installations générales, agencements et aménagements divers	10 000,00	2 500,00
2182	Matériel de transport	95 000,00	23 750,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	50 000,00	12 500,00
2184	Mobilier	10 000,00	2 500,00
21	Immobilisations corporelles	1 335 448,28	333 862,07
2313	Constructions	150 000,00	37 500,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques	4 131 289,50	1 032 822,38
23	Immobilisations en cours	4 281 289,50	1 070 322,38
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		5 861 218,78	1 465 304,70

Budget assainissement

Article	Investissement - Dépenses	Total budget 2023	Ouverture Crédit 2024
2031	Frais d'études	50 000,00	12 500,00
2051	Concessions et droits similaires, brevets, licences, logiciels..	20 000,00	5 000,00
20	Immobilisations incorporelles	70 000,00	17 500,00
2111	Terrains nus	10 000,00	2 500,00
2151	Installations complexes spécialisées	321 326,85	80 331,71
2155	Outillage industriel	20 000,00	5 000,00
21561	Service de distribution d'eau	30 000,00	7 500,00
2182	Matériel de transport	235 000,00	58 750,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	25 975,00	6 493,75
21	Immobilisations corporelles	642 301,85	160 575,46
2313	Constructions	1 400 000,00	350 000,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques	1 940 693,05	485 173,26
238	Avances versés sur commandes d'immobilisations corporelles	150 000,00	37 500,00
23	Immobilisations en cours	3 490 693,05	872 673,26
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		4 202 994,90	1 050 748,73

Budget transport

Article	Investissement - Dépenses	Total budget 2023	Ouverture Crédit 2024
2031	Frais d'étude	50 000,00	12 500,00
2051	Concessions et droits similaires, brevets, licences, logiciels..	15 000,00	3 750,00
20	Immobilisations incorporelles	65 000,00	16 250,00
21745	Construction sur sol d'autrui	0,00	0,00
2188	Autres	185 000,00	46 250,00
21	Immobilisations corporelles	185 000,00	46 250,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques	100 000,00	25 000,00
23	Immobilisations en cours	100 000,00	25 000,00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		350 000,00	87 500,00

Budget tourisme

Article	Investissement - Dépenses	Budget 2023	Ouverture Crédit 2024
2031	Frais d'études	55 000,00	13 750,00
2051	Concessions et droits similaires, brevets, licences, logiciels..	8 800,00	2 200,00
20	Immobilisations incorporelles	63 800,00	15 950,00
21351	Bâtiments publics	3 342,19	835,55
21735	Installations générales, agencements et aménagements const	20 000,00	5 000,00
2181	Installations générales, agencements et aménagements divers	33 000,00	8 250,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	10 000,00	2 500,00
21	Immobilisations corporelles	66 342,19	16 585,55
2315	Installations, matériel et outillage techniques	49 000,00	12 250,00
2317	Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition	139 000,00	34 750,00
23	Immobilisations en cours	188 000,00	39 585,55
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		318 142,19	32 535,55

Budget port

Article	Investissement - Dépenses	Total budget 2023	Ouverture Crédit 2024
2135	Installations générales, agencements, aménagements des constructions	37 197,02	9 299,26
2138	Autres constructions	7 250,00	1 812,50
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	500,00	125,00
2188	Autres	3 632,50	908,13
21	Immobilisations corporelles	48 579,52	12 144,88
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		48 579,52	12 144,88

Budget RI

Article	Investissement - Dépenses	Total budget 2023	Ouverture Crédit 2024
2051	Concessions et droits similaires, brevets, licences, logiciels..	10 000,00	2 500,00
20	Immobilisations incorporelles	10 000,00	2 500,00
2111	Terrains nus	30 000,00	7 500,00
2188	Autres immobilisations corporelles	50 500,00	12 625,00
21	Immobilisations corporelles	80 500,00	20 125,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques	685 736,75	171 434,19
23	Immobilisations en cours	685 736,75	171 434,19
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		776 236,75	194 059,19

Budget Rhône Varèze

Article	Investissement - Dépenses	Budget 2023	Ouverture Crédit 2024
2031	Frais d'études	88 000,00	22 000,00
20	Immobilisations incorporelles	88 000,00	22 000,00
2111	Terrains nus	500 000,00	125 000,00
2121	Plantations	5 000,00	1 250,00
21	Immobilisations corporelles	505 000,00	126 250,00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		593 000,00	148 250,00

Délibération 2023/324 : Finances : décision modificative n°3 – budget général

Le Conseil communautaire, à l'unanimité de ses membres, **DECIDE** de modifier le budget général comme suit :

Dépenses de fonctionnement	Montant
6068 – Autres matières et fournitures	- 4 000.00
011 – Charges à caractère général	- 4 000.00
66111 - Intérêts	4 000.00
66 – Charges financières	4 000.00
6811 – Dotations aux amortissement	85 000.00
042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	85 000.00
023 – Virement à la section d'investissement	- 85 000.00
Total des dépenses de fonctionnement	0.00 €
Recettes d'investissement	Montant
280422 – Subventions d'équipement	12 000.00
2805 – Concessions et droits similaires, licences	17 000.00
281738 – Autres constructions	24 000.00
2817538 – Autres réseaux	8 000.00
281828 – Autres matériel de transport	11 000.00
28188 - Autres	13 000.00
040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	85 000.00
021 – Virement de la section de fonctionnement	- 85 000.00
Total des recettes d'investissement	0.00

Délibération 2023/324 : Finances : décision modificative n°2 – budget eau

Le Conseil communautaire, à l'unanimité de ses membres, **DECIDE** de modifier le budget eau comme suit :

Dépenses de fonctionnement	Montant
678 – Autres charges exceptionnelles	71 500.00
67 – Charges exceptionnelles	71 500.00
Total des dépenses de fonctionnement	71 500.00
Recettes de fonctionnement	Montant
722 – Immobilisations corporelles	71 500.00
042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	71 500.00
Total des recettes de fonctionnement	71 500.00
Dépenses d'investissement	Montant
2315 – Installations, matériel et outillage techniques	- 71 500.00

23 – Immobilisations en cours	- 71 500.00
2315 – Installations, matériel et outillage techniques	71 500.00
040 – Opérations d'ordre de transfert entre section	71 500.00
Total des dépenses d'investissement	0.00

Délibération 2023/325 : Finances : décision modificative n°2 – budget eau

Le Conseil communautaire, à l'unanimité de ses membres, **DECIDE** de modifier le budget eau comme suit :

Dépenses de fonctionnement	Montant
678 – Autres charges exceptionnelles	71 500.00
67 – Charges exceptionnelles	71 500.00
Total des dépenses de fonctionnement	71 500.00
Recettes de fonctionnement	Montant
722 – Immobilisations corporelles	71 500.00
042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	71 500.00
Total des recettes de fonctionnement	71 500.00
Dépenses d'investissement	Montant
2315 – Installations, matériel et outillage techniques	- 71 500.00
23 – Immobilisations en cours	- 71 500.00
2315 – Installations, matériel et outillage techniques	71 500.00
040 – Opérations d'ordre de transfert entre section	71 500.00
Total des dépenses d'investissement	0.00

Délibération 2023/326 : Finances : décision modificative n°2 – budget assainissement

Le Conseil communautaire, à l'unanimité de ses membres, **DECIDE** de modifier le budget assainissement comme suit :

Dépenses de fonctionnement	Montant
604 - Achats d'études, prestations de services, équipements et travaux	- 13 500.00
011 – Charges à caractère général	- 13 500.00
661121 – Montants des ICNE de l'exercice	5 600.00
6615 - Intérêts	7 900.00
66 – Charges financières	13 500.00
6811 – Dotations aux amortissement	35 000.00
042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	35 000.00
023 – Virement à la section d'investissement	- 35 000.00
Total des dépenses de fonctionnement	0.00 €

Recettes d'investissement	Montant
28153 – Réseaux	35 000.00
040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	35 000.00
021 – Virement de la section de fonctionnement	- 35 000.00
Total des recettes d'investissement	0.00

Délibération 2023/327 : Finances : décision modificative n°1– budget redevance incitative

Le Conseil communautaire, à l'unanimité de ses membres, **DECIDE** de modifier le budget redevance incitative comme suit :

Dépenses de fonctionnement	Montant
611 – Prestations de services	63 000.00
011 – Charges à caractère général	63 000.00
6811 – Dotations aux amortissement	200.00
042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	200.00
65568 – Autres contributions	63 000.00
65 – Autres charges de gestion courante	63 000.00
023 – Virement à la section d'investissement	- 126 200.00
Total des dépenses de fonctionnement	0.00
Dépenses d'investissement	Montant
2315 – Installations, matériel et outillage techniques	- 126 000.00
23 – Immobilisations en cours	- 126 000.00
Total des dépenses d'investissement	- 126 000.00

Recettes d'investissement	Montant
28188 - Autres	200.00
040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	200.00
021 – Virement de la section de fonctionnement	- 126 200.00
Total des recettes d'investissement	- 126 000.00

Délibération 2023/328 : Finances : décision modificative n°3– budget tourisme

Le Conseil communautaire, à l'unanimité de ses membres, **DECIDE** de modifier le budget tourisme comme suit :

Dépenses de fonctionnement	Montant
6811 – Dotations aux amortissement	100.00
042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	100.00

023 – Virement à la section d’investissement	- 100.00
Total des dépenses de fonctionnement	0.00
Recettes d’investissement	Montant
28153 – Réseaux	100.00
040 – Opérations d’ordre de transfert entre sections	100.00
021 – Virement de la section de fonctionnement	- 100.00
Total des recettes d’investissement	0.00

Délibération 2023/329 : Finances : décision modificative n°1– budget transport

Le Conseil communautaire, à l’unanimité de ses membres, **DECIDE** de modifier le budget transport comme suit :

Dépenses de fonctionnement	Montant
611 – Prestations de services	10 000.00
011 – Charges à caractère général	10 000.00
6811 – Dotations aux amortissement	400.00
042 – Opérations d’ordre de transfert entre sections	400.00
023 – Virement à la section d’investissement	- 10 400.00
Total des dépenses de fonctionnement	0.00
Dépenses d’investissement	Montant
2315 – Installations, matériel et outillage techniques	- 10 000.00
23 – Immobilisations en cours	- 10 000.00
Total des dépenses d’investissement	- 10 000.00
Recettes d’investissement	Montant
2805 – Concessions et droits similaires, licences...	400.00
040 – Opérations d’ordre de transfert entre sections	400.00
021 – Virement de la section de fonctionnement	- 10 400.00
Total des recettes d’investissement	- 10 000.00

Délibération 2023/330 : Finances : décision modificative n°1– budget port de plaisance

Le Conseil communautaire, à l’unanimité de ses membres, **DECIDE** de modifier le budget annexe port de plaisance comme suit :

Dépenses de fonctionnement	Montant
6411 – Salaires	740.00
6478 – Autres charges sociales diverses	3 160.00
012 – Charges de personnel et frais assimilés	3 900.00
022 – Dépenses imprévues	- 3 900.00
022 – Dépenses imprévues	-3 900.00

Total des dépenses de fonctionnement	0.00
--------------------------------------	------

Délibération 2023/331 : Finances : attribution de fonds de concours – communes de Cour et Buis et Saint Barthélémy

Le Conseil communautaire, à l'unanimité de ses membres, **DECIDE** d'attribuer un fonds de concours :

- d'un montant de 100 000.00 € à la Commune de Cour et Buis pour les travaux de l'école ;
- d'un montant de 45 305.80 € à la Commune de Saint Barthélémy pour des travaux de voirie et de bassins d'infiltration.

Délibération 2023/332 : Économie : rapport annuel de la Société Publique Locale Isère Aménagement – Année 2022

Madame la Présidente et Monsieur Robert DURANTON quittent la salle et ne participent ni aux débats, ni au vote.

Le Conseil communautaire, à l'unanimité de ses membres, **PREND ACTE** du rapport annuel de la société Publique Isère Aménagement pour l'année 2022.

Délibération 2023/333 : Économie : rapport annuel de la SAEM Territoire 38 – Année 2022

Madame MOULIN MARTIN Béatrice, Messieurs TEIL Laurent et DURANTON Robert quittent la salle et ne participent ni aux débats, ni au vote.

Le Conseil communautaire, à l'unanimité de ses membres, **PREND ACTE** du rapport de la SAEM Territoire 38 pour l'année 2022.

Délibération 2023/334 : Aménagement du territoire : Renouvellement de l'adhésion à l'Observatoire Foncier Partenarial de l'Isère (OFPI)

Le Conseil communautaire, à l'unanimité de ses membres, **VALIDE** la poursuite de l'intégration de la Communauté de communes Entre Bièvre et Rhône dans le partenariat lié à l'OFPI pour la période 2024-2027 avec un montant de participation annuelle de 3 000 € à partir de 2024, et **DESIGNE** Monsieur GENTY Philippe, Vice-président à l'aménagement du territoire et à l'urbanisme, comme représentant de EBER CC au sein du comité de pilotage de l'OFPI.

Délibération 2023/335 : Commerce de proximité : demande de dérogation au repos dominical pour un commerce situé sur la Commune de Roussillon

Le Conseil communautaire, à la majorité de ses membres (9 abstentions), **DELIVRE** un avis défavorable à la demande d'ouverture de douze dimanches pour le magasin SUPER U situé sur la Commune de Roussillon, et **DONNE** un avis favorable pour une ouverture du magasin SUPER U – Commune de Roussillon, pour 8 dimanches (*ou 5 dimanches et 3 jours fériés*).

Délibération 2023/336 : Eaux et assainissement : tarifs à compter du 1er janvier 2024

Le Conseil communautaire, à l'unanimité de ses membres, **APPROUVE** et **FIXE** les tarifs pour 2024.

Délibération 2023/337 : Avenant à la Délégation de Service Public Suez – Eaux de Gerbey Bourrassonnes

Le Conseil communautaire, à l'unanimité de ses membres, **DECIDE** de prolonger, par voie d'avenant, le contrat de délégation de service public d'exploitation du service de l'eau potable de l'ex-syndicat Gerbey Bourrassonnes pour une durée d'un an à compter du 1^{er} janvier 2024, et **DIT** que les tarifs 2023 seront maintenus sur la période de janvier et février 2024 et seront réduits de 0.04 € sur la part variable du délégataire soit une valeur fixée à 0.6416 € (valeur origine) à partir du 1^{er} mars 2024 au regard des travaux retirés de la concession à Suez.

Arrivée de Madame Christelle GRANGEOT.

Délibération 2023/338 : Santé - présentation du contrat local de santé (CLS)

Le Conseil communautaire, à l'unanimité de ses membres, **VALIDE** le contrat local de santé tel que présenté.

Délibération 2023/339 : Santé : demande de subventions pour la médiation santé – exercice 2023

Le Conseil communautaire, à l'unanimité de ses membres, **APPROUVE** le versement d'une aide financière à hauteur de 14 000 € au centre de soins des Cités en 2023 dans le cadre de la médiation santé.

Délibération 2023/340 : Politique de la ville : avenant à la convention d'utilisation de l'abattement de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB)

Le Conseil communautaire, à l'unanimité de ses membres, **APPROUVE** l'avenant n°4 à la convention locale d'utilisation de l'abattement de la TFPB dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville dont un exemplaire restera joint à la présente délibération, et **VALIDE** le plan d'actions d'Alpes Isère Habitat sur les quartiers prioritaires pour l'année 2024.

Délibération 2023/341 : Environnement - Futur schéma de collecte des déchets - choix techniques

Le Conseil communautaire, à l'unanimité de ses membres, **VALIDE** le choix du scénario technique A pour la collecte et le tri des biodéchets.

Délibération 2023/342 : Environnement - réduction de la fréquence de collecte des OMR (Ordures Ménagères Résiduelles), secteur OUEST

Le Conseil communautaire, à la majorité de ses membres (18 abstentions – 1 contre), **VALIDE** la collecte des ordures ménagères en C0,5 sur le secteur « ouest » du territoire (*communes de l'ex Communauté de communes du Pays Roussillonnais*), à compter du 1^{er} septembre 2024, tout en conservant en C1 les circuits de collecte des « centres-villes urbains et de l'habitat vertical », sur les communes de Péage de Roussillon, Roussillon, Salaise sur Sanne, Les Roches de Condrieu, Saint Maurice l'Exil, Saint Clair du Rhône, Chanas, Sablons, **PRECISE** que la collecte des ordures ménagères sur le secteur « ouest » du territoire, à compter du 1^{er} septembre 2024, sera maintenue en C1 pour les gros producteurs sur l'ensemble des communes, et **PRECISE** également que la collecte des ordures ménagères sur le secteur « ouest » du territoire, à l'instar de ce qui est pratiqué sur le secteur « est », sera maintenue en C1, chaque année en juillet et en août.

Délibération 2023/343 : Environnement : convention de mise à disposition de composteurs

Le Conseil communautaire, à l'unanimité de ses membres, **APPROUVE** la mise en place de la mise à disposition d'un composteur sur l'ensemble du territoire de la Communauté de communes, et **VALIDE** la convention d'attribution telle que présentée.

Délibération 2023/344 : Environnement : Reprise de la compétence « collecte sélective des déchets » exercée par le SMICTOM

Madame la Présidente quitte la salle et ne participe ni aux débats ni au vote.

Le Conseil communautaire, à l'unanimité de ses membres, **DECIDE** que la Communauté de communes Entre Bièvre et Rhône reprend, à compter du 1^{er} janvier 2024, les actions de prévention et de sensibilisation sur le périmètre des 15 communes de l'ex-territoire de Beaurepaire, comprenant notamment actuellement la mise à disposition de composteurs, la sensibilisation au compostage, le prêt d'éco-cup et des animations scolaires, et **DECIDE** de solliciter le SMICTOM pour la poursuite du service de collecte sélective sur l'année 2024 avec une possible prolongation sur l'année 2025.

Délibération 2023/345 : Environnement : Autorisation donnée au SMICTOM pour contractualiser avec l'Eco-organisme en charge de la fin de vie de la collecte sélective

Madame la Présidente quitte la salle et ne participe ni aux débats ni au vote.

Le Conseil communautaire, à l'unanimité de ses membres, **AUTORISE** le SMICTOM de la Bièvre à contractualiser à compter du 1^{er} janvier 2024 avec l'éco-organisme de son choix pour le barème G relatif à la prise en charge de la fin de vie des emballages, du papier et du verre.

Délibération 2023/346 : Environnement : contrat avec l'Eco-organisme en charge de la gestion de la fin vie des Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (D3E) et des lampes usagées

Le Conseil communautaire, à l'unanimité de ses membres, **APPROUVE** le contrat intitulé « Contrat relatif à la prise en charge des Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques ménagers (DEEE) collectés dans le cadre du service public de gestion des déchets et à la participation financière aux actions de prévention, communication

et sécurisation - Version Juillet 2022 » qui prendra effet de manière rétroactive à compter du 1^{er} juillet 2022, **APPROUVE** le contrat intitulé « Contrat relatif à la prise en charge des déchets issus de lampes, collectés dans le cadre du service public de gestion des déchets » ; qui prendra effet de manière rétroactive à compter du 1^{er} juillet 2022, **APPROUVE** la cessation, à compter du 30 juin 2022 à minuit, de la convention intitulée « Convention de collecte séparée des Déchets d'Équipements Electriques et Electroniques ménagers (DEEE) Version 2021 » anciennement conclue avec OCAD3E, **APPROUVE** la cessation, à compter du 30 juin 2022 à minuit, de la convention intitulée « Convention relative aux Lampes usagées collectées par les communes et établissements publics de coopération intercommunale » anciennement conclue avec OCAD3E, et **AUTORISE** la signature du nouveau contrat relatif à la prise en charge des déchets issus des lampes collectées dans le cadre du service public de gestion des déchets, à compter du 1^{er} juillet 2022, avec Ecosystem,

Délibération 2023/347 : Environnement : contrat avec l'Eco-organisme en charge de la gestion de la fin vie des Déchets d'Eléments d'Ameublement (DEA)

Le Conseil communautaire, à l'unanimité de ses membres, **VALIDE** la signature d'un contrat type avec les 3 éco-organismes candidats pour la prise en charge de la gestion des déchets d'éléments d'ameublement dans l'attente de la confirmation d'agrément.

Délibération 2023/348 : Environnement : rapport annuel du service de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés - Année 2022

Le Conseil communautaire, à l'unanimité de ses membres, **PREND ACTE** du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets d'Entre Bièvre et Rhône pour l'année 2022.

Délibération 2023/349 : Transports : convention de délégation de compétences pour l'organisation de services réguliers et à la demande de transport de personnes avec la Région Auvergne Rhône-Alpes

Le Conseil communautaire, à l'unanimité de ses membres, **APPROUVE** la convention de délégation de compétences pour l'organisation de services réguliers et à la demande de transport de personnes liant la Région Auvergne Rhône-Alpes et la Communauté de communes Entre Bièvre et Rhône.

Délibération 2023/350 : Enfance : expérimentation pour un appel à projets de la CAF Isère pour les micro-crèches

Le Conseil communautaire, à l'unanimité de ses membres, **APPROUVE** la mise en place de l'expérimentation de la CAF sur le territoire de la Communauté de communes Entre Bièvre et Rhône, d'un appel à projets permettant le développement de l'offre structurée de micro-crèches.

Délibération 2023/351 : Habitat – logement : subvention à l'association la Mutualité Française de l'Isère - Services de Soins et d'Accompagnement Mutualistes (MFI-SSAM)

Le Conseil communautaire, à l'unanimité de ses membres, **APPROUVE** la convention annuelle de partenariat et financement 2023 liant Entre Bièvre et Rhône Communauté de communes et le Pôle Habitat Insertion Jeunes de la Mutualité Française de l'Isère - Services de Soins et d'Accompagnement Mutualistes (MFI-SSAM), au sein de la Résidence Les Sables, dont un exemplaire restera joint à la présente délibération, et **APPROUVE** le versement de la subvention annuelle de 55 000 €.

Délibération 2023/352 : Aires gens du voyage : évolution des tarifs des aires d'accueil des gens du voyage

Le Conseil communautaire, à l'unanimité de ses membres, **APPROUVE** les nouveaux tarifs suivants des services des aires d'accueil des gens du voyage d'EBER, applicables à partir du 1^{er} janvier 2024 :

	2008-2021	Du 1 ^{er} avril 2022 au 31 décembre 2023	A compter du 1 ^{er} janvier 2024
Emplacement, par jour	3 €	3 €	3,50 €
Dépassement de séjour, par jour	/	15 €	15 €
Eau, par m3	2 €	3 €	3,42 €

Électricité, par kWh	0,11 €	0,15 €	0,22 €
Dépôt de garantie (Caution)	50 €	100 €	100 €